



SNAD CGT Corse

Déclaration liminaire au CHSCT de Corse du Sud du 09/03/2021

AVIS DE DECES ADMINISTRATIFS

Le SNAD CGT de Corse a la douleur et la colère d'informer les membres du CHSCT de Corse du Sud, de la fin de la BRR (brigade de recherche régionale), dont les obsèques administratives seront organisées lors du CTSD du 11 mars 2021 à la Direction interrégionale des douanes à Marseille. Après avoir laissé mourir à petit feu ses 6 agents pendant de longs mois d'agonie, nous avons appris la disparition de leurs emplois la semaine dernière, non par notre directeur régional, mais par la réception d'un document de travail préparatoire. Quel tact humain de la part de notre directeur régional!

En outre, comme le dit la formule, «une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule», toujours par l'entremise d'un simple document de travail transmis vendredi dernier en vue du GT national du 24 mars 2021 relatif au transfert de nos missions fiscales, nous venons également d'apprendre la suppression de 5 ETPT (4,9 exactement) dans l'unique bureau des Douanes de Corse du Sud à Ajaccio suite à la perte du DAFN. Aussi, avec un ETPT réduit à moins de 3, et comme on peut le lire en filigrane dans le document de la DG daté du 02/03/2021, à moins d'un miracle, la messe semble dite quant au devenir du bureau d'Ajaccio. Et pour clôturer ce décompte macabre, un ETPT supplémentaire disparaît au sein de la direction régionale,

pour totaliser au final un nombre de 6 agents impactés par le transfert de cette taxe aux Affaires Maritimes en 2022.

Après la disparition ces dernières années des Brigades de Propriano, de Bonifacio, des antennes de l'Île Rousse, de Saint Florent, de Maccinaggio, des recettes de Calvi, de Porto-Vecchio, de la viticulture d'Aleria, de la recette régionale de Bastia, de certains services de la direction régionale, avec les réductions d'effectifs dans les unités et bureaux restants, nous étions arrivés à 116 agents survivants, pour tomber maintenant à 106 agents. En attendant le 1^{er} janvier 2024, date à laquelle est programmé le transfert de la fiscalité énergétique, impactant fortement à son tour le bureau des douanes de Bastia. Par ailleurs, nous savons d'ors et déjà pertinemment que les conditions de reclassements en douane sur leur lieu de résidence pour tous ces agents concernés, sont inexistantes actuellement. Ainsi, leur avenir apparaît complètement incertain!

Enfin, suite à un courriel d'alarme de notre syndicat daté du 08/02/2021, une audience fleuve de plus de six heures s'est tenue le 17/02/2020 à Pietralba entre le directeur régional des douanes et le SNAD CGT Corse, au cours de laquelle nous avons longuement expliqué qu'un grand nombre des agents souffrait et se trouvait en plein désarroi, en raison d'une situation anxiogène liée aux pressions et menaces hiérarchiques, liées aux charges de travail disproportionnées au regard des effectifs en place, le tout conjugué à l'attente inéluctable d'annonces désastreuses obérant leur avenir professionnel en douane suite aux projets de restructurations en cours. Comme si la crise sanitaire ne suffisait pas déjà à fragiliser psychologiquement les agents!

Par conséquent, au regard du climat délétère régnant au sein de la direction régionale, devant la détresse et la grande inquiétude ressenties par les agents, et face à l'indignation de nos collègues au vu du peu de considération de leur hiérarchie, le SNAD CGT Corse demande ce jour officiellement la mise en place d'une démarche BEAT (Bien être au travail) sur la circonscription douanière de Corse